Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels

Huitième Réunion des Parties

Dunedin, Nouvelle-Zélande, 19 - 23 mai 2025

Statut des espèces, des populations et des sites de reproduction de l'ACAP

Comité consultatif, Secrétariat

RÉSUMÉ

Ce rapport rassemble les informations fournies par les Parties à l'ACAP, certains États de l'aire de répartition coopérants, le Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation et BirdLife International, afin d'informer la RdP8 des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord, comme l'exige l'Article IX.6(c), (d) et (f). Il résume le statut et les tendances des espèces, des populations et des sites de reproduction de l'ACAP.

Globalement, la plupart des espèces inscrites à l'ACAP sont en déclin – un état de fait reflété par leur statut de conservation général (sur la liste rouge de l'UICN), qui diminue depuis 2004. Au cours des 20 dernières années, les populations globales de 16 espèces inscrites à l'ACAP (env. 52 %) ont diminué, cinq espèces (env. 16 %) sont stables, huit espèces (env. 27 %) sont en augmentation, et pour deux espèces (env. 6 %), la tendance n'est pas connue.

Le suivi des populations des espèces inscrites à l'ACAP est en baisse depuis 2014, et se situe actuellement à ses niveaux les plus bas depuis 2004. Des études de suivi par GPS, émetteur satellite et géolocateur (Global Location Sensor ou GLS) ont été entreprises pour toutes les espèces inscrites à l'ACAP. Cependant, peu de populations ont été suivies de manière adéquate, en couvrant l'ensemble des classes d'âge et des stades de reproduction.

RECOMMANDATIONS

Que les Parties et, le cas échéant, les États non-Parties de l'aire de répartition participants ainsi que les Économies membres de l'APEC :

1. reconnaissent le déclin continu du statut de conservation des espèces inscrites à l'ACAP et le besoin urgent de mettre en œuvre les actions prioritaires de conservation de l'ACAP au cours de la prochaine période triennale (voir **RdP8 Doc 15**) ;
2. adoptent les bonnes pratiques en matière de suivi, à savoir mener des recensements sur les sites de reproduction au moins tous les 10 ans ainsi qu'un

suivi annuel de la démographie et des tendances des populations et pour au moins un site représentatif par groupes d'îles ;

3. continuent à soumettre toutes les données de suivi des sites de reproduction à la base de données de l'ACAP afin de maintenir l'actualité des informations qui étayent les analyses ;

4. mènent des programmes de suivi prioritaires et d'autres programmes de recherche visant à décrire la répartition en mer des albatros et des pétrels, et soumettre toute nouvelle donnée de suivi à la base de données de BirdLife International sur le suivi des oiseaux de mer (Seabird Tracking Database).

1. CONTEXTE

Le présent rapport rassemble les informations fournies par les Parties à l'ACAP, certains États de l'aire de répartition, le Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC) et BirdLife International (BLI), afin de permettre au Comité consultatif de s'acquitter de ses obligations envers la Réunion des Parties en vertu de l'article IX(6)(c) de l'Accord. Il fait plus particulièrement référence à la section 5.1 du Plan d'action de l'Accord :

a) Évaluations et examen de l'état des populations d'albatros et de pétrels, y compris une évaluation des tendances démographiques de l'espèce, en particulier celles qui se trouvent dans des zones mal connues et d'espèces pour lesquelles peu de données sont disponibles ;

b) Recensement des sites de reproduction d'importance internationale ;

c) Examens visant à caractériser, sur la base des meilleures données disponibles, l'aire d'alimentation (et les principales zones d'alimentation à l'intérieur de celle-ci) et les voies et schémas de migration des populations d'albatros et de pétrels ;

Ce rapport a été préparé après la conclusion de la 14e réunion du Comité consultatif (CC14), afin de refléter les contributions du Comité consultatif et les mesures et décisions prises au cours de cette réunion.

L'ACAP a développé une série d'indicateurs « pression - état - réponse » concernant les captures accessoires, les sites de reproduction ainsi que le statut et les tendances des populations afin d'évaluer les progrès et la réussite globale de l'Accord. Les indicateurs sur le statut et les tendances des populations ont été approuvés lors de la quatrième session de la Réunion des Parties (rapport de la RdP4, point 7.5 de l'ordre du jour). Il a par ailleurs été recommandé que les mises à jour de l'indicateur provisoire de l'ACAP, le statut des espèces listées à l'ACAP dans la Liste rouge de l'UICN, continuent d'être présentées à chaque RdP.

2. STATUT DE CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PETRELS (PLAN D'ACTION 5.1.A)

2.1. Taille et tendance des populations actuelles des espèces inscrites à l'ACA

Les tendances démographiques des espèces inscrites à l'ACAP au cours des 20 dernières années ont été réexaminées en 2024 lors de la Huitième réunion du Groupe de travail le statut des populations et de la conservation (GTSPC8). La GTSPC1 a estimé que cette période de

20 ans était adéquate considérant la longévité de ces espèces, dont certaines ne se reproduisent que tous les deux ans et dont le taux de reproduction peut varier fortement d'une année à l'autre. Les tendances sont examinées tous les trois ans ou plus tôt si suffisamment de nouvelles données sont disponibles pour l'une ou l'autre des espèces.

Au cours des 20 dernières années, les populations globales de seize espèces inscrites à l'ACAP (env. 52 %) ont diminué, cinq espèces (env. 16 %) sont stables, huit espèces (env. 27 %) sont en augmentation, et pour deux espèces (env. 6 %), la tendance n'est pas connue (**Tableau 1)**. La catégorie de fiabilité pour chaque tendance tient compte à la fois de la précision et de l'étendue des données démographiques concernant l'espèce.

Une série d'évaluations des espèces répertoriées de l'ACAP ont été menées pour décrire succinctement l'état des connaissances pour chaque espèce inscrite à l'ACAP, dont les statuts et tendances des populations. Ils sont disponibles dans les trois langues de l'Accord et sont en cours de mise à jour.

Tableau 1. Résumé 2024 des statuts et tendances des espèces de pétrels et d'albatros répertoriées de l'ACAP.

État de conservation de l'UICN 2021[1]	*Espèces*	Nombre de sites (ACAP)[2]	Espèces endémiques d'un seul pays	Couples reproducteurs annuels (dernier recensement)[3]	Tendance des populations actuelle 2005-2024[4]	Degré de confiance de la tendance
CR	*Diomedea dabbenena*	1	R-U	1 442 (2015-2021)	↓	Élevé
CR	*Phoebastria irrorata*	2	Équateur	9 615 (2001)	↓	Moyen
CR	*Puffinus mauretanicus*	5	Espagne	3 210 (2008-2013)	↓	Élevé
EN	*Diomedea amsterdamensis*	1	France	66 (2023)	↑	Élevé
EN	*Diomedea antipodensis*	6	N-Z	7 440 (1995-2024)	↓	Élevé
EN	*Diomedea sanfordi*	5	N-Z	4 005 (2024)	↓	Bas
EN	*Thalassarche carteri*	6		33 974 (1984-2016)	↓	Élevé
EN	*Thalassarche chlororhynchos*	6	R-U	27 254 (1974-2015)	↔	Bas
EN	*Thalassarche chrysostoma*	29		81 579 (1982-2024)	↓	Moyen
EN	*Phoebetria fusca*	15		12 069 (1974-2023)	↓	Très faible
EN	*Procellaria westlandica*	1	N-Z	6 223 (2019)	↑	Bas
VU	*Ardenna creatopus*	3	Chili	142 526 (2016-2022)	↔	Bas
VU	*Diomedea epomophora*	4	N-Z	7 935 (1989-2008)	↓	Moyen
VU	*Diomedea exulans*	28		10 138 (1981-2024)	↓	Élevé
VU	*Phoebastria albatrus*	2		1 137 2002-2024	↑	Élevé
VU	*Procellaria aequinoctialis*	73		1 242 090 (1984-2023)	↓	Très faible

État de conservation de l'UICN 2021[1]	*Espèces*	Nombre de sites (ACAP)[2]	Espèces endémiques d'un seul pays	Couples reproducteurs annuels (dernier recensement)[3]	Tendance des populations actuelle 2005-2024[4]	Degré de confiance de la tendance
VU	*Procellaria conspicillata*	1	R-U	42 000 (2018)	↑	Élevé
VU	*Procellaria parkinsoni*	2	NZ	6 970 (2016-2021)	↔	Bas
VU	*Thalassarche eremita*	1	N-Z	5 296 (2017)	↔	Élevé
VU	*Thalassarche impavida*	2	N-Z	24 338 (2020)	↓	Moyen
VU	*Thalassarche salvini*	12	N-Z	33 587 (1986-2020)	↓	Bas
NT	*Phoebastria immutabilis*	17		729 186 (1982-2024)	↔	Élevé
NT	*Phoebastria nigripes*	13		72 673 (1995-2024)	↑	Moyen
NT	*Phoebetria palpebrata*	71		15 975* (1954-2024)	?	-
NT	*Procellaria cinerea*	17		86 959# (1981-2018)	↓	Très faible
NT	*Thalassarche bulleri*	10	N-Z	33 410 (1984-2023)	?	-
NT	*Thalassarche cauta*	3	Australie	15 005 (2015-2023)	↓	Bas
NT	*Thalassarche steadi*	5	N-Z	62 922 (2009-2017)	↓	Bas
LC	*Macronectes giganteus*	119		48 540 (1958-2024)	↑	Moyen
LC	*Macronectes halli*	50		18 559 (1973-2024)	↑	Moyen
LC	*Thalassarche melanophris*	65		691 441 (1982-2024)	↑	Élevé

* hors estimations pour Auckland de 5 000 couples : non fiable / non étayé

Estimations mondiales incomplètes : chiffres des îles du Prince-Édouard inconnus

[1] *CR = en danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi menacé, LC = préoccupation mineure.* Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Version 2021-1. <www.iucnredlist.org>.

[2] *Site : généralement une île ou un îlot entier et distinct, ou une portion d'une île importante*

[3] Base de données de l'ACAP. <data.acap.aq>. 9 août 2024

[4] ***Tendance de l'ACAP :*** *↑ en augmentation, ↓en diminution, ↔ stable, ? inconnu*

2.2. Indicateur de tendance des populations de l'ACAP

L'ACAP a développé un indicateur de tendance des populations permettant d'évaluer les progrès vers un « statut de conservation favorable » pour les espèces inscrites à l'ACAP (Indicateur de statut S4, voir **ANNEXE 1**). Cet indicateur a été calculé en se fondant sur les informations communiquées à la base de données de l'ACAP. Les tendances sont calculées pour une population/colonie sur une période de 10 ans si au moins trois estimations/comptes de couples reproducteurs/nids annuels sont disponibles, avec au moins un point de données pour chaque moitié de la décennie. Les tendances ne sont incluses que si elles représentent plus de 50 % des populations du groupe d'îles.

Peu de populations au sein des 129 groupes d'îles pour les 26 espèces initialement inscrites à l'ACAP répondaient à ces critères (écart = 1-25, 2004 à 2024). Le pourcentage de populations du groupe d'îles ayant une tendance stable ou croissante a néanmoins augmenté entre 2004 et 2017 (2024 N=6, **Figure 1**). Toutefois, depuis 2017, ce chiffre diminue. Cela

peut être le reflet d'un nombre moins important de populations au sein du groupe d'îles avec une tendance à l'augmentation ou à la stabilité, mais cela peut également signaler un déclin de l'effort de suivi des populations.

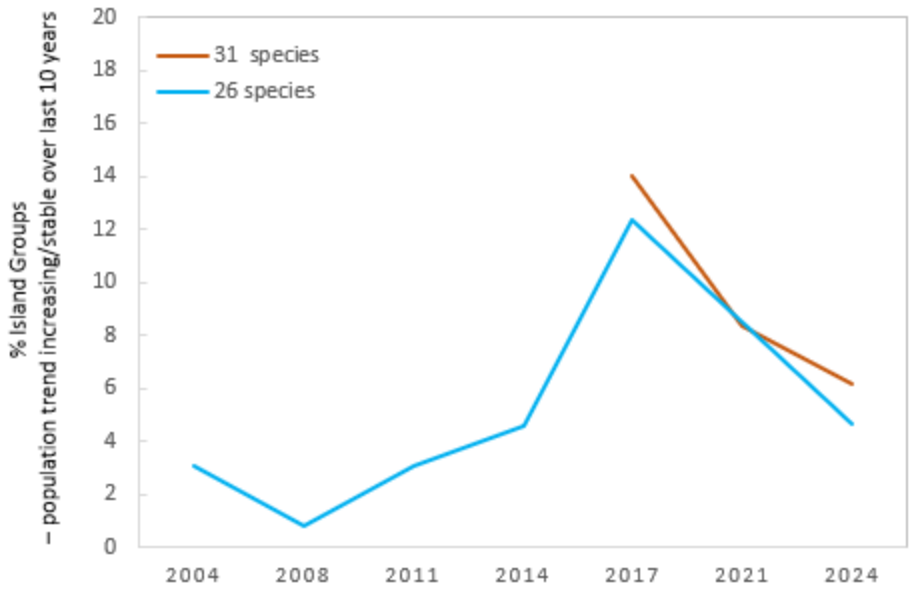

Figure 1. Indicateur de tendance des populations pour les 26 espèces initialement inscrites à l'ACAP et les 31 espèces actuelles. Total des groupes d'îles = 129.

2.3. Statut des espèces inscrites à l'ACAP dans la Liste rouge de l'UICN

31 espèces sont actuellement inscrites à l'Annexe 1 de l'ACAP. Sur celles-ci, 21 (68 %) sont classées comme courant un risque d'extinction, chiffre qui contraste nettement avec le taux global d'env. 12 % pour les 11 032 espèces d'oiseaux du monde entier (Croxall *et al.* 2012 ; Gill *et al.* 2024)[1]. Sur les 22 espèces d'albatros inscrites à l'ACAP, deux sont classifiées par l'IUCN comme *En danger critique d'extinction*, sept *En danger*, six *Vulnérables*, six *Quasi menacées*, et une est qualifiée de *Préoccupation mineure*. Pour ce qui est des neuf espèces de pétrels et de puffins, une est actuellement classifiée *En danger critique d'extinction*, une *En danger*, quatre *Vulnérables*, une *Quasi menacée*, et deux sont qualifiées de *Préoccupation mineure* (**Tableau 1**).

BirdLife International gère l'Indice Liste Rouge (RLI), qui suit l'évolution du statut des espèces sur la Liste Rouge de l'UICN et montre les tendances du risque global d'extinction des espèces. Le RLI suit l'évolution du statut des espèces en tenant compte uniquement des changements significatifs – qu'il s'agisse d'une amélioration ou d'une détérioration – justifiant un reclassement dans une catégorie plus ou moins menacée de la Liste Rouge.

[1] Croxall JP, Butchart SHM, Lascelles B, Stattersfield LJ, Sullivan B, Symes A, Taylor P (2012) Seabird conservation status, threats and priority actions: a global assessment. *Bird Conservation International* **22**, 1-34.

Gill F., D. Donsker et P. Rasmussen (éd.). 2024. Liste mondiale des oiseaux du COI (v 14.1). doi : 10.14344/IOC.ML.14.1.

Les données du RLI remontent jusqu'en 1988 (première année où des valeurs sont disponibles) pour ce qui concerne (i) les espèces initialement inscrites à l'ACAP (albatros de l'hémisphère sud, les deux espèces de pétrels *Macronectes* et tous les pétrels *Procellaria*), et (ii) toutes les espèces actuelles inscrites à l'ACAP, incluant ***Puffinus mauretanicus***, ***Ardenna creatopus*** et les trois espèces d'albatros du Pacifique Nord, ***Phoebastria albatrus***, ***Phoebastria immutabilis*** et ***Phoebastria nigripes*** (Figure 2**).** Les dates utilisées pour calculer l'ILR sont attribuées rétrospectivement sur la base des informations actuelles concernant le moment où les espèces ont atteint les seuils de la Liste rouge, et non la date de publication de la re-classification. Lorsque le RLI est dans une tendance baissière, cela signifie que le taux attendu d'extinction des espèces à l'avenir s'aggrave. Une tendance haussière signifie au contraire que le taux attendu d'extinction des espèces diminue ; enfin, et une tendance stable signifie que le taux attendu d'extinction des espèces reste identique.

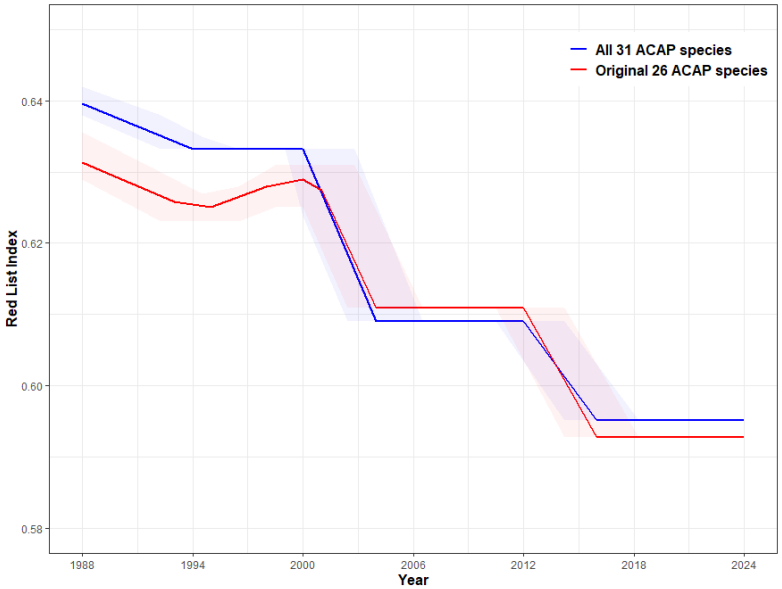

Figure 2. Indicateurs de la Liste Rouge de l'UICN pour les espèces inscrites à l'ACAP. La valeur RLI est un indice de la proportion d'espèces qui devraient subsister dans un avenir proche, en l'absence de toute action de conservation. Une valeur RLI de 1,0 signifie ainsi que toutes les espèces sont classées dans la catégorie « préoccupation mineure » (en d'autres termes, on ne s'attend pas à ce qu'elles disparaissent dans un proche avenir). Une valeur RLI de 0 signifie que toutes les espèces sont éteintes. Enfin, une valeur RLI constante dans le temps (ligne horizontale) indique que le risque global d'extinction du groupe reste inchangé. Les intervalles de confiance (en gris) sont calculés pour tenir compte de l'incertitude quant à la date exacte des changements de statut, étant donné que les évaluations ne sont répétées qu'à des intervalles de plusieurs années et que, par conséquent, la valeur précise pour une année donnée est incertaine. Toutes les espèces inscrites à l'ACAP ont été évaluées ou réévaluées en 1988, 1994, 2000, 2004, 2008, 2012, 2016 et 2018.

Dans l'ensemble, on constate un déclin de la situation des espèces inscrites à l'ACAP depuis 1988. La stagnation de ces dernières années suggère qu'aucun changement substantiel dans le risque d'extinction pour les espèces concernées ne s'est produit (ou qu'il n'a pas encore été détecté, dans le mesure où seules trois espèces ont été réévaluées depuis 2018), mais cela n'est pas surprenant considérant le petit nombre d'espèces considérées.

Les espèces à l'origine des tendances négatives du RLI de l'ACAP demeurent inchangées depuis la dernière mise à jour, lors de la RdP7 (**Tableau 2**).

Tableau 2. Espèces inscrites à l'ACAP à l'origine des tendances négatives du RLI de l'ACAP depuis 1988.

Espèces	Nom commun	Historique de la catégorie RLI
Diomedea dabbenena	Albatros de Tristan	Remplissait tous les critères en 1988-1994 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « en danger » à « en danger critique d'extinction »
Puffinus mauretanicus	Puffin des Baléares	Remplissait tous les critères en 1994-2000 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger », puis en 2000-2004 de « en danger » à « en danger critique d'extinction »
Phoebastria irrorata	Albatros des Galapagos	Remplissait tous les critères en 2000-2004 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger critique d'extinction »
Phoebetria fusca	Albatros fuligineux à dos sombre	Remplissait tous les critères en 2000-2004 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger »
Diomedea antipodensis	Albatros des Antipodes	Remplissait tous les critères en 2012-2016 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger »
Procellaria westlandica	Puffin du Westland	Remplissait tous les critères en 2012-2016 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger »

L'albatros ***Thalassarche chrysostoma*** a été reclassé en 2013 de *Vulnérable* (dernière évaluation en 2012) à *En danger*, mais il s'agissait de la conséquence d'une amélioration des connaissances plutôt que d'une véritable détérioration de son statut. Cela affecte la valeur absolue du RLI pour les espèces inscrites à l'ACAP, mais non la tendance.

La seule espèce connaissant une tendance positive est l'albatros ***Diomedea amsterdamensis****,* passé de *En danger critique* à *En danger* en 1994-2000 en raison d'une véritable augmentation de la taille de la population. Jusqu'en 1998, la taille de la population était extrêmement réduite, avec moins de 50 individus matures, et elle atteignait donc le seuil de la catégorie *En danger critique d'extinction*.

Bien que les albatros ***Thalassarche melanophris*** et ***Phoebastria nigripes*** aient été classés dans la liste des espèces quasi-menacées en 2013, cette décision était basée sur une meilleure compréhension des tendances de leurs populations au cours des dernières décennies (ces deux espèces étaient considérées comme quasi-menacées depuis 1988), plutôt que sur de véritables améliorations de leur statut. L'albatros *Thalassarche melanophris*

est passé en catégorie *Préoccupation mineure* en 2017, car l'aire de répartition de l'espèce est extrêmement vaste, la taille de la population est extrêmement importante et sa tendance semble être à la hausse.

2.3.1. Changements de statut de conservation depuis la RdP7

Il n'y a pas eu de changement dans le statut de conservation mondial (Liste rouge de l'UICN) des espèces inscrites à l'ACAP depuis la RdP7.

3. RECENSEMENT ET SUIVI DES SITES DE REPRODUCTION (PLAN D'ACTION 5.1.B)

3.1 Recensement des sites de reproduction d'importance internationale

La base de données de l'ACAP répertorie 186 sites accueillant plus d'1 % de la population mondiale de chaque espèce inscrite à l'ACAP pour laquelle on connaît le nombre d'individus. La plupart des espèces de l'ACAP se reproduisent sur relativement peu de sites ; pour 14 des 31 espèces, il n'existe qu'un à trois sites qui contiennent des populations d'importance internationale (c'est-à-dire > 1 % de la population mondiale).

Il convient de préciser que (1) il n'existe pas de données de recensement pour environ un cinquième des sites de reproduction, en particulier ceux du puffin ***Procellaria aequinoctialis*** et de l'albatros ***Phoebetria palpebrata***, et (2) certains chiffres sont peu fiables ou ont été rapportés il y a dix ans ou plus.

3.2 Indicateurs de suivi des sites de reproduction de l'ACAP

L'ACAP a développé quatre indicateurs visant à évaluer les tendances des efforts de suivi des populations sur les sites de reproduction (voir **ANNEXE 1**).

La **figure 3** montre le pourcentage de sites de reproduction et de groupes d'îles où un suivi des populations des 26 espèces originales répertoriées par l'ACAP a été assuré entre 2004 et 2024. D'une manière générale, il semble que l'effort de suivi ait diminué ces dernières années, avec un peu plus d'un quart (env. 27 %) des sites de reproduction recensés au cours des 10 dernières années. Cette diminution du suivi des populations depuis 2014 reflète peut-être une réalité. Cependant, elle pourrait également être partiellement due à un décalage dans la saisie des données pour les saisons de reproduction les plus récentes, ainsi qu'aux perturbations du suivi causées par la pandémie de COVID-19.

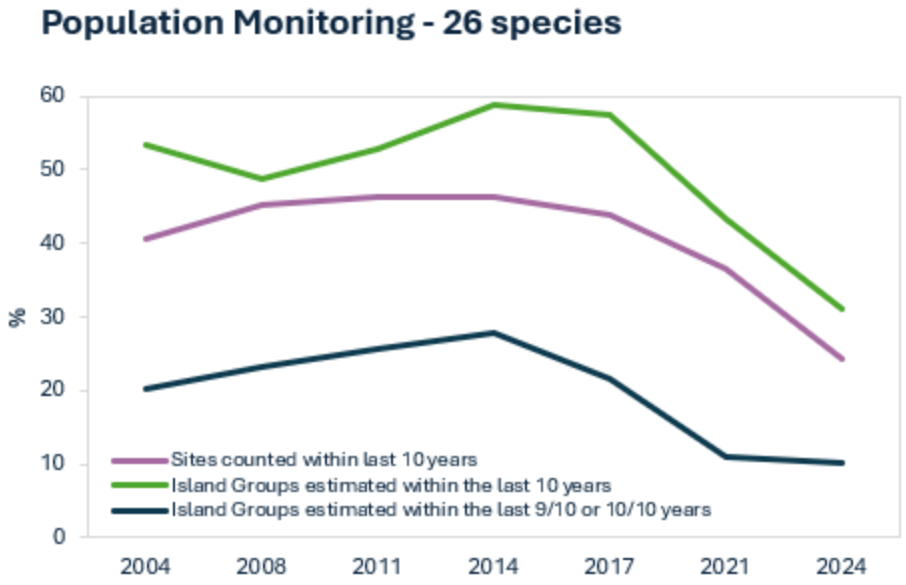

Figure 3. Suivi des populations sur les sites de reproduction et les groupes d'îles pour les 26 espèces initialement inscrites à l'ACAP depuis 2004. Total des sites = 561, Total des groupes d'îles = 129

Des lacunes demeurent uniquement en ce qui concerne les sites de reproduction difficiles à atteindre d'un point de vue logistique, et les espèces difficiles à recenser. Sept espèces dans huit groupes d'îles abritant au moins 5 % du nombre total de couples reproducteurs de l'espèce n'ont pu être recensées sur aucun site dans ces îles au cours des 10 dernières années (**Tableau 3**). Il s'agit des populations de ***Macronectes giganteus*** sur les îles Heard et McDonald, ***Procellaria aequinoctialis*** se reproduisant sur les îles Kerguelen, ***Procellaria cinerea*** sur les îles Crozet, Antipodes et Gough, ***Phoebetria fusca*** sur les îles Tristan da Cunha, *Phoebetria palpebrata* sur les îles Kerguelen et Campbell, et enfin ***Thalassarche carteri*** sur les îles du Prince-Édouard. Douze espèces d'albatros ou de pétrels présentes sur 14 îles, dont on estimation qu'elles abritaient plus de 10 % du nombre total de couples reproducteurs de leur espèce, n'ont fait l'objet d'aucune estimation de population depuis 10 ans ou plus.

Combler ces importantes carences de données et obtenir des estimations actualisées des populations fait partie des priorités de l'ACAP (Phillips et al. 2016[2]).

[2] Phillips RA, Gales R, Baker GB, Double MC, Favero M, Quintana F, Tasker ML, Weimerskirch H, Uhart M Wolfaardt A (2016) The conservation status and priorities for albatrosses and large petrels. *Biological Conservation* **201**, 169–183.

Tableau 3. Groupes d'îles comprenant au moins 5 % du nombre total de couples reproducteurs de l'espèce dans le monde et qui n'ont fait l'objet d'aucun suivi sur aucun site du groupe d'îles donné au cours des 10 dernières années au moins (ou pour lesquels les données ne sont pas encore disponibles).

Responsabilité de la gestion	Archipel	Espèces	Estimation de la population pour le groupe d'îles (couples reproducteurs annuels)	% de la population mondiale connue	Dernière année de données sur un site du groupe d'îles*
Australie	Îles Heard et McDonald	*Macronectes giganteus*	3 500	7	2004
France	Crozet	*Procellaria cinerea*	2 000-9 000	7	2005
	Kerguelen	*Phoebetria palpebrata*	4 000	25	1987
		Macronectes halli	1 495-1 745	9	2013
		Procellaria aequinoctialis	186 000-297 000	19	2005
Nouvelle-Zélande	Îles Antipodes	*Procellaria cinerea*	60 147	70	2010
	Îles Campbell	*Phoebetria palpebrata*	1 658	10	1996
Afrique du Sud	Îles du Prince Edouard	*Thalassarche carteri*	7 000	21	2009
Royaume-Uni	Gough	*Procellaria cinerea*	10 000-25 000	20	2001
	Tristan da Cunha	*Phoebetria fusca*	2 607-3 707	26	2010

*Y compris des enquêtes sur les poussins

4. AIRE DE RECHERCHE ALIMENTAIRE ET VOIES DE MIGRATION DES POPULATIONS D'ALBATROS ET DE PETRELS (PLAN D'ACTION 5.1.c)

La description de la répartition des espèces inscrites à l'ACAP en dehors de leurs sites de reproduction est essentielle pour évaluer les menaces auxquelles elles sont confrontées en mer et qui, à leur tour, peuvent expliquer les tendances démographiques observées.

BirdLife International compile des informations sur les études de suivi entreprises sur les espèces inscrites à l'ACAP dans la *Seabird Tracking Database* (STD). Sur la base des informations actuellement contenues dans la STD, BirdLife International a produit des cartes de répartition actualisées pour les oiseaux reproducteurs et non reproducteurs (lorsqu'elles sont disponibles) pour 30 espèces inscrites à l'ACAP suivies sur 30 groupes d'îles. Les cartes seront incluses dans les évaluations des espèces répertoriées de l'ACAP, avec les cartes actualisées des aires de répartition (à venir), ainsi que dans les documents présentés lors des réunions des organisations régionales de la gestion des pêches et ailleurs.

Pour déterminer les progrès réalisés dans la description de la répartition en mer des espèces inscrites à l'ACAP, l'Accord a développé deux indicateurs de suivi qui peuvent être dérivés de la STD (Indicateurs d'état S1 et S2, voir **ANNEXE 1**). Ces indicateurs évaluent la disponibilité des données de suivi pour les adultes à différents stades du cycle de reproduction et pour les juvéniles après l'envol. Les deux indicateurs ont enregistré une hausse depuis 2014. Les adultes reproducteurs et non reproducteurs continuent à être mieux représentés dans les études de suivi que les oiseaux juvéniles/immatures. Ces chiffres ne changent pas lorsque les

29, 30 ou 31 espèces sont considérées, ce qui indique que les progrès proviennent de l'ajout de données collectées auprès d'espèces inscrites initialement en 2004 et 2009, plutôt que celle qui ont été intégrées plus récemment.

4.1 Programmes de suivi prioritaires pour 2026-2028

Les programmes de suivi régionaux prioritaires ont été identifiés par le GTSPC (**Tableau 4**) afin de combler les carences de données ; les entités chargées des programmes de suivi sont encouragées à intégrer de nouveaux ensembles de données à la STD, dans le cadre de l'activité continue de l'Accord.

Tableau 4. Résumé des **priorités régionales de suivi identifiées par le GTSPC**.

Priorités régionales de suivi
ARGENTINE ▪ Pétrels *Macronectes giganteus* (adultes et juvéniles non reproducteurs) aux îles Arce et Gran Robredo. ▪ Pétrels *Macronectes giganteus* (adultes reproducteurs et non reproducteurs) sur les îles Arce et/ou Gran Robredo.
AUSTRALIE ▪ Albatros *Thalassarche cauta* (juvéniles) en Tasmanie ; juvéniles de toutes les espèces d'albatros sur l'île Macquarie.
CHILI ▪ Espèces *Thalassarche melanophris* et *Thalassarche chrysostoma* juvéniles et non reproducteurs dans tous les groupes d'îles, en particulier sur Diego Ramirez ; suivi des adultes à tous les stades de la reproduction à partir des groupes d'îles autres que Diego Ramirez. ▪ Suivi des pétrels *Macronectes giganteus* sur l'île Noir.
CONTESTÉ ▪ Toutes les espèces inscrites à l'ACAP en Géorgie du Sud (Islas Georgias Del Sur/South Georgia)1 sur un site autre que l'île Bird. ▪ Albatros *Phoebetria palpebrata* sur l'île Bird, en Géorgie du Sud (Islas Georgias Del Sur/South Georgia)[1]. Des données limitées suggèrent un déclin de la population.
ÉQUATEUR ▪ Albatros *Phoebastria irrorata* (juvéniles) aux Galapagos. ▪ Albatros *Phoebastria irrorata* (adultes reproducteurs en dehors de la saison de reproduction) aux Galapagos.
FRANCE ▪ Albatros *Thalassarche chrysostoma* et *T. carteri* aux îles Crozet, *T. chrysostoma* à Kerguelen.
JAPON ▪ *Phoebastria nigripes* aux îles Ogasawara.

Priorités régionales de suivi
NOUVELLE-ZÉLANDE ▪ Albatros *Phoebetria palpebrata* sur certains sites clés. ▪ Suivi par satellite de l'albatros *Diomedea epomophora* depuis Campbell ▪ Suivi par satellite de l'albatros *Thalassarche bulleri* depuis les îles Snares et Solander **NOUVEAU 2024** Suivi par satellite des juvéniles de divers taxons, dont les albatros Diomedea antipodensis gibsoni, D. sanfordi, Thalassarche bulleri, T. salvini, ainsi que les espèces Macronectes halli, Procellaria parkinsoni et P. westlandica. **NOUVEAU 2024** Suivi par satellite de l'albatros Thalassarche chrysostoma sur l'île Campbell **NOUVEAU 2024** Suivi par satellite du pétrel Macronectes halli sur Motuhara **NOUVEAU 2024** Suivi par satellite de l'albatros *Thalassarche impavida* sur l'île Campbell
AFRIQUE DU SUD ▪ Juvéniles de toutes les espèces aux îles du Prince Edouard *(*priorité plus élevée pour les espèces *Phoebetria*).
ESPAGNE ▪ Puffins *Puffinus mauretanicus* juvéniles (étude pilote uniquement, sur cinq oiseaux) et adultes au début de la période de reproduction. Effort majeur requis à Minorque, où le statut du taxon est incertain, influencé par le puffin *Puffinus yelkouan* (pourrait affecter les mouvements d'oiseaux). ▪ Suivi des oiseaux capturés en mer pendant la saison de reproduction, afin d'évaluer la connectivité avec les colonies et d'étudier l'existence possible de colonies inconnues. ▪ Suivi des oiseaux capturés vivants par les navires de pêche.
R-U ▪ Juvéniles de la majorité des espèces sur les îles Gough et Tristan da Cunha.
USA ▪ Albatros *Phoebastria nigripes* sur l'île de Laysan.

[1]Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Falkland (Falkland Islands/Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud et îles Sandwich du Sud (South Georgia and the South Sandwich Islands/Islas Georgias del Sur e Islas Sándwich del Sur) et les zones marines environnantes.

ANNEXE 1. INDICATEURS RELATIFS AUX SITES DE REPRODUCTION, AU STATUT DE CONSERVATION DES POPULATIONS ET AUX DONNÉES DE SUIVI

Tableau 1. Indicateurs des populations et de suivi pour 26 espèces répertoriées, 2004 - 2024

INDICATEUR		2004		2008		2011		2014		2017		2021		2024	
Populations		**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	227	**40,5**	254	**45,3**	259	**46,2**	259	**46,2**	246	**43,9**	205	**36,5**	136	**24,2**
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	69	**53,5**	63	**48,8**	68	**52,7**	76	**58,9**	74	**57,4**	56	**43,4**	40	**31**
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	26	**20.2**	30	**23,3**	33	**25,6**	36	**27,9**	28	**21,7**	14	**10,9**	13	**10,1**
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	25	**4,5**	25	**4,5**	28	**5**	29	**5,2**	30	**5.4**	30	**5.4**	30	**5.4**
S4 b)	Groupes d'îles – Tendance de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	4	**3.1**	1	**0,8**	4	**3.1**	6	**4,7**	16	**12,4**	11	**8,5**	6	**4,7**
Suivi															
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvaison et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	-	-	-	-	8	**6,2**	8	**6,2**	9	**7**	9	**7**	TBC	**TBC**
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatures (peu importe l'île)	-	-	-	-	3	**2.3**	3	**2.3**	6	**4,7**	8	**6,2**	10	**7,8**

Total des sites = 561, total des îles = 243 et total des groupes d'îles = 129
Taxons = 26: *Diomedea amsterdamensis, Diomedea antipodensis, Diomedea dabbenena, Diomedea epomophora, Diomedea exulans, Diomedea sanfordi, Macronectes giganteus, Macronectes halli, Phoebastria irrorata, Phoebetria fusca, Phoebetria palpebrata, Procellaria aequinoctialis, Procellaria cinerea, Procellaria conspicillata, Procellaria parkinsoni, Procellaria westlandica, Thalassarche bulleri, Thalassarche carteri, Thalassarche cauta, Thalassarche chlororhynchos, Thalassarche chrysostoma, Thalassarche eremita, Thalassarche impavida, Thalassarche melanophris, Thalassarche salvini, Thalassarche steadi*

Taxons = 29 : voir Tableau 1 plus ***Phoebastria albatrus, Phoebastria immutabilis, Phoebastria nigripes***

Tableau 2. Indicateurs des populations et de suivi pour 29 espèces répertoriées, 2011 - 2024

INDICATEUR		2011		2014		2017		2021		2024	
Populations		**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	286	**48.1**	282	**47.4**	268	**45**	225	**37.8**	159	**26.7**
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	78	**55.7**	84	**60**	82	**58.6**	64	**45.7**	52	**36.9**
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	36	**25.7**	39	**27.9**	31	**22.1**	16	**11.4**	18	**12.8**
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	28	**4.7**	29	**4.9**	30	**5**	30	**5**	30	**5**
S4 b)	Groupes d'îles – Tendance de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	4	**2.9**	7	**5**	20	**14.3**	12	**8.6**	9	**6.4**
Suivi											
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvaison et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	9	**6.4**	9	**6.4**	11	**7.9**	11	**7.9**	TBC	**TBC**
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatures (peu importe l'île)	3	**2.1**	3	**2.1**	6	**4.3**	8	**5.7**	10	**7.1**

Total des sites = 596, total des îles = 268 et total des groupes d'îles = 141
Taxons = 29 : voir Tableau 1 plus ***Phoebastria albatrus, Phoebastria immutabilis, Phoebastria nigripes***

Tableau 3. Indicateurs des populations et de suivi pour 30 espèces répertoriées, 2014 - 2024

INDICATEUR		2014		2017		2021		2024	
Populations		**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	287	**47.8**	273	**45.5**	228	**38**	162	**27**
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	85	**60.3**	83	**58.9**	65	**46.1**	53	**37.3**
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	39	**27.7**	31	**22**	16	**11.4**	18	**12.7**
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	30	**5**	31	**5.2**	31	**5.2**	31	**5.2**
S4 b)	Groupes d'îles – Tendance de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	7	**5**	20	**14.2**	12	**8.5**	9	**6.3**
Suivi									
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvaison et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	9	**6.4**	11	**7.8**	11	**7.8**	TBC	**TBC**
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatures (peu importe l'île)	3	**2.1**	6	**4.3**	8	**5.7**	10	**7**

Total des sites = 601, total des îles = 273 et total des groupes d'îles = 142
Taxons = 30 : voir Tableau 2 plus ***Puffinus mauretanicus***

Tableau 4. Indicateurs des populations et de suivi pour 31 espèces répertoriées, 2017 - 2024

INDICATEUR		2017		2021		2024	
Populations		**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	275	**45.6**	230	**38.1**	165	**27.3**
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	84	**58.7**	66	**46.2**	55	**38.2**
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	31	**21.7**	16	**11.2**	18	**12.5**
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	31	**5.1**	31	**5.1**	31	**5.1**
S4 b)	Groupes d'îles – Tendance de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	20	**14**	12	**8.4**	**9**	**6.2**
Suivi							
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvaison et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	11	**7.7**	11	**7.7**	TBC	**TBC**
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatures (peu importe l'île)	6	**4.2**	8	**5.6**	10	**6.9**

Total des sites = 604, total des îles = 276 et total des groupes d'îles = 144
Taxons = 31 : voir Tableau 3 plus ***Ardenna creatopus***